

Le dispositif **degemer+** vous intéresse ?

Rencontrons-nous et évaluons
ensemble vos besoins en recrutement
sur le territoire de Guingamp.

Vos contacts

Claudie LE CHAIX

Chargée de mission **DEGEMER +**

10 rue du 48^e Régiment d'Infanterie
22200 Guingamp

06 41 48 87 97 – 02 96 11 22 21

claudie.lechaix@degemer-plus.fr

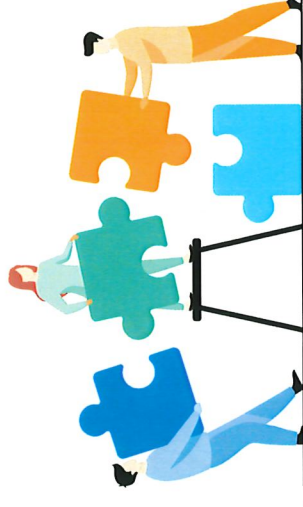
Lucie GOSSOT

Chargée de mission **DEGEMER +**

10 rue du 48^e Régiment d'Infanterie
22200 Guingamp

06 72 83 91 08 – 02 96 11 22 21

lucie.gossot@degemer-plus.fr



degemer+

Le recrutement
bienveillant et durable



degemer+

une approche différente
du recrutement

DEGEMER + est un **dispositif de recrutement innovant** qui propose un appui au développement RH des TPE et PME du territoire de Guingamp.

Il **concilie enjeux économiques et sociaux** en rapprochant efficacement les entreprises et les candidats.

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION

Le ou la chargé(e) de mission DEGEMER + collabore avec l'entreprise et propose une méthode de recrutement innovante et non traditionnelle. Il ou elle s'engage concrètement à cibler les besoins de l'employeur et à accompagner l'intégration durable du candidat.

UN(E) CANDIDAT(E)

Le ou la candidat(e) qui adhère au dispositif DEGEMER + a choisi de s'inscrire dans un projet professionnel concret et de saisir l'opportunité d'un emploi pérenne. Il ou elle s'engage concrètement à adhérer à la dynamique de l'entreprise qui l'accueille.

UN(E) EMPLOYEUR

L'employeur qui adhère au dispositif DEGEMER + porte haut les valeurs de respect et de bienveillance dans son entreprise. Il ou elle s'engage concrètement à intégrer et former durablement des candidats.

4 phases clés de la méthode

degemer+

Un engagement fort

vers un recrutement
bienveillant et durable

- Présentation de la méthode DEGEMER + et des rôles de chacun
- Accord de collaboration entre DEGEMER+ et l'entreprise

Une analyse pointue

du besoin en personnel
et du poste à pourvoir

- Analyse des besoins et de la culture de l'entreprise
- Élaboration d'une fiche de poste détaillée

Une mise en relation innovante qui brise les barrières du recrutement traditionnel

- Entretien de mise en relation (si possible sur le poste de travail), centré sur les tâches, dans la rencontre avec l'équipe en place
- Libre choix coté employeur et coté candidat de s'engager sur un contrat fort (CDI ou CDD d'au moins 6 mois)

Un suivi post-embauche précis qui facilite l'intégration professionnelle

- Mise en place d'un calendrier de rencontres
- Suivi de l'intégration durable du nouveau salarié pendant la période d'essai
- Bilan de collaboration